Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

FORMATION ET TEST AIPR CONCEPTEUR, ENCADRANT ET OPÉRATEUR

octobre 26

Objectifs :

Préparer concepteurs, encadrants et opérateurs à l'examen de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) : préparer, suivre ou réaliser des travaux à proximité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, prévenir les dommages aux réseaux.

Moyens & Méthodes :

- → Diaporama sur vidéoprojecteur
- → Exercices d'entraînement
- → QCM blanc sur la plateforme officielle
- → Postes connectés fournis par Bretagne Formation Conseil pour l'examen

Pré-requis :

Concepteurs et encadrants : maîtriser la lecture de la langue française.
Opérateurs : comprendre la langue française ; difficulté de lecture à signaler à l'inscription, les questions pouvant alors être lues.

Public :

Concepteurs : salariés du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre qui préparent ou suivent les projets de travaux (DT, investigations complémentaires, marquage-piquetage).
Encadrants : chefs de chantier et conducteurs de travaux de l'entreprise qui exécute les travaux.
Opérateurs : conducteurs d'un engin listé par l'arrêté du 15 février 2012.

Durée :

1 jour, examen inclus
Attestation de compétences valable 5 ans
4 à 10 stagiaires par session

Lieu :

Salle de formation, 12 rue François Robin, Lorient.
Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous avant l'inscription : nous étudions les adaptations possibles.

Validation :

Attestation de compétences délivrée par le centre d'examen en cas de réussite. L'AIPR est ensuite délivrée par l'employeur.

PROGRAMME

Présentation de la formation et des conditions de l'examen

Partie 1 : formation sur les thèmes de l'examen

- → Réglementation et acteurs
- → Endommagement des réseaux
- → Mesures de prévention
- → Règles métier
- → Cartographie (concepteurs et encadrants)
- → Déroulement d'un chantier

Partie 2 : entraînement

- → QCM blanc sur la plateforme officielle, questions tirées au hasard selon le profil
- → Correction commentée

Partie 3 : examen

- → Passage du QCM AIPR de son profil sur la plateforme officielle du ministère chargé de l'écologie
- → Résultat connu dès la fin de l'examen

Évaluation

Concepteurs et encadrants : QCM de 40 questions, réussite à partir de 48 points sur 80. Opérateurs : QCM de 30 questions, réussite à partir de 36 points sur 60. Bonne réponse : 2 points ; « je ne sais pas » : 0 ; mauvaise réponse : moins 1 point, moins 5 points sur une question prioritaire.

Bretagne Formation Conseil est centre d'examen AIPR reconnu par le ministère chargé de l'écologie.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES
Liberté Égalité Fraternité

construire sans détruire
Centre d'examen habilité

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.